

2023 RAPPORT D'ACTIVITÉ





“

**La CCEL
place
l'Humain
au cœur de
son action.**

”

À travers ce rapport d'activité 2023, vous pourrez prendre connaissance de manière détaillée du travail réalisé par les services de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais dans tous les domaines d'intervention, un travail mené en lien étroit avec les élus communautaires.

Ce document est également le reflet du dynamisme des agents communautaires soucieux de mener à leur terme les projets arrêtés par les élus, au service d'un territoire et de ses usagers. C'est donc l'occasion de les remercier chaleureusement pour leur implication et professionnalisme au quotidien.

En 2023, plus que jamais, les enjeux de déplacement, d'activité, et d'habitat ont guidé nos actions.

Offrir à chacun une solution de mobilité adaptée à ses envies et ses besoins est pour nous, essentiel. De la marche, au vélo, en passant par le bus, la voiture, ou encore le Rhônexpress, notre territoire peut s'enorgueillir d'offrir dès à présent un large éventail d'alternatives pour les

déplacements du quotidien. Et si l'envie s'en fait sentir, le train et l'avion peuvent vous emmener plus loin. Nous portons également des études sur le covoiturage ou les mobilités actives, et sommes attentifs à l'amélioration de l'offre en transports en commun, tant en termes de fréquence que de services.

Parce que la richesse de notre territoire passe également par son tissu économique, nous avons lancé le chantier de la requalification complète de 4 zones d'activités, de la voirie aux espaces communs.

Nous soutenons également nos entreprises en œuvrant à la création d'associations d'entreprises par bassin de communes et en leur donnant accès à des services par le biais de conventions avec nos partenaires ou d'actions que nous portons.

La CCEL place l'Humain au cœur de son action. C'est avec le souci de préserver la qualité de vie de ses habitants que la CCEL intervient pour préserver l'environnement et améliorer

les conditions d'habitat. Ainsi, que ce soit par l'accompagnement à la rénovation de l'habitat (privé ou public), par la construction de nouveaux logements accessibles, par la préservation d'espaces végétalisés ou la production d'énergies renouvelables, la CCEL s'engage dans la transition environnementale et énergétique afin d'améliorer le monde de demain.

Dans l'intérêt de tous, loin des dogmatismes, nous inscrivons notre action, au service d'un territoire riche de : son agriculture, son patrimoine végétal, ses entreprises, ses infrastructures, ses collectivités mais surtout des femmes et des hommes qui le font vivre et vibrer.

Merci encore très chaleureusement à vous toutes et tous, acteurs engagés pour notre territoire qui contribuez au succès de notre communauté : élus, agents, partenaires et citoyens.

Paul Vidal
Président de la Communauté de
Communes de l'Est Lyonnais

Sommaire

LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

Portrait du territoire p12

Le fonctionnement
de la collectivité p13

La gouvernance p14-15

La reconversion
de la halle p16-17



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique économique p19

La CCEL partenaire des
entreprises p20-21

Les zones d'activités : un enjeu
pour l'attractivité du territoire
p22-23

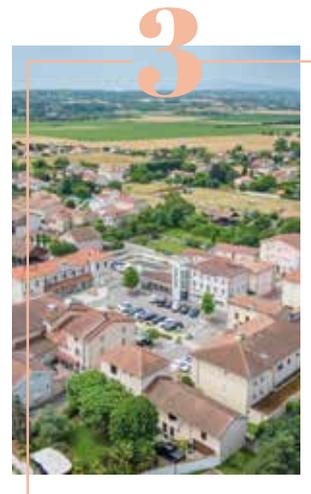
UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'aménagement de l'espace
p25-27

L'urbanisme p28

L'amélioration de l'habitat et
l'accueil des gens du voyage
p29-33

Petites villes de demain
p34-35



**FAITS
MARQUANTS
2023** p 6-9



4

PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

La voirie, les espaces verts p37-39

La lutte contre les dépôts sauvages p40

La gestion des déchets p41

La transition écologique p42-45

La mobilité p46-47

DES MOYENS POUR AGIR

Le Système d'Information Géographique (SIG) p49

Les Ressources Humaines p50-51

Le bilan de marché 2023 p52

Le service communication p54

L'informatique p55



5



6

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le compte administratif p57

La répartition du budget p58





Signature de convention avec l'association Rhône Développement Initiative (RDI).

12
01



Lors de la cérémonie des vœux de la CCEL aux acteurs économiques, partenaires et élus, le Président a présenté en détail le projet de territoire.

18
01

17
01

Signature de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain.



07
02

La CCEL, en présence de Benoit Rochas, Sous-préfet Rhône Sud, réunit la **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)** composée des acteurs locaux de l'habitat.





Territoire d'envol lance sa **lettre d'information économique**.

15
03



Signature des conventions de partenariat avec les trois associations d'entreprises : AIRM, RE²M et Mi-Plaine Entreprises.

14
04

23
03

04
05



Démonstration d'enrobé projeté et de pontage de fissures en présence d'élus, d'agents des communes et des maîtres d'œuvre.



Lancement du **club des entreprises** Toussieu – Saint Pierre de Chandieu.





Lancement des **travaux de requalification** des quatre zones d'activité.

17
05

7 & 8
06



La CCEL participe au **Carrefour de l'Immobilier d'Entreprise Lyonnais** (CIEL). L'occasion d'échanger sur les atouts du territoire avec les visiteurs et d'évoquer le Schéma d'Accueil des Entreprises lors d'un atelier.

26
05

32^e édition de la **course cycliste Alpes Isère Tour** dont le départ de la 3^e étape a lieu à la CCEL et l'arrivée au village de Colombier Saugnieu.

06
07

Signature des contrats Région avec les communes en présence de Philippe Meunier, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des maires des huit communes.





Olivier Becht, Ministre délégué en charge du commerce extérieur **visite l'entreprise Eovolt Bikes** implantée à Genas.

06
09



Lancement du **club des entreprises** de Colombier Saugnieu.

03
10



Le truck de l'autonomie de Soliha fait escale à Pusignan.

23
10



Le Département du Rhône présente le premier site destiné au **photovoltaïque** à Colombier Saugnieu dans le cadre de sa stratégie.

08
12

21
09



Le **Pôle d'Intelligence Logistique** réunit ses adhérents au château de Rajat à Saint Pierre de Chandieu.

18
10

Le premier Comité de Pilotage sur le **Contrat de Relance et de Transition Écologique** (CRTE) est organisé par la CCEL, en présence de Charlotte Crépon, Sous-Préfète du Rhône Sud.



1 LA COLLECTIVITÉ ET LE TERRITOIRE





PORTRAIT DU TERRITOIRE

Située en région Auvergne Rhône Alpes, dans le Rhône, la CCEL bénéficie sur son territoire de la présence de grands axes routiers, autoroutiers, ferroviaires et de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry. Ainsi, les pôles économiques régionaux sont accessibles en moins d'une heure, certaines grandes villes françaises

et européennes en moins de deux heures. Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler.

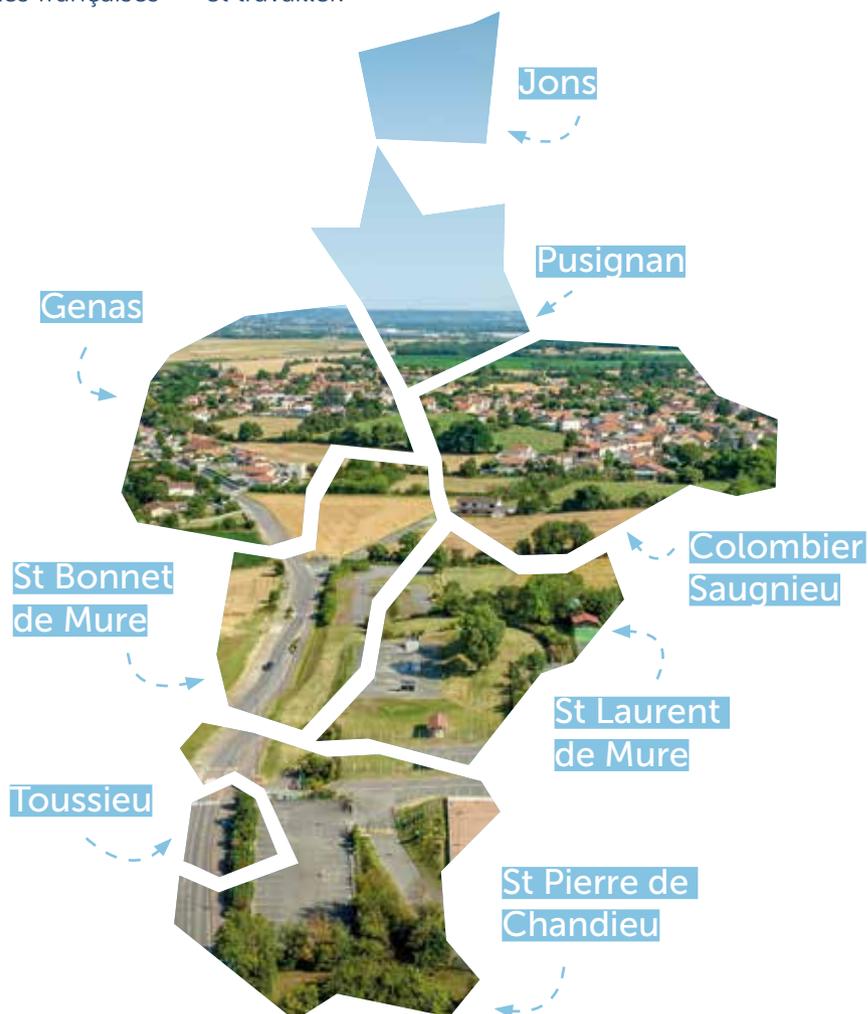
Chiffres clés



+ **DE**
42 000
habitants

8 Communes

Colombier Saugnieu,
Genas, Jons, Pusignan,
Saint Bonnet de Mure,
Saint Laurent de Mure,
Saint Pierre de
Chandieu, Toussieu



LE FONCTIONNEMENT DE LA CCEL

LES COMPÉTENCES

La CCEL est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et exerce des compétences conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation à l'élaboration et au suivi des documents de planification stratégique (SRADDET, SCoT, PLU...)
- Accompagnement des communes dans les opérations d'aménagement
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte de 6 communes (service mutualisé)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Facilitation de l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Animation du tissu économique

LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

- Entretien, nettoyage, réhabilitation de la voirie communautaire et des chemins ruraux

- Entretien, création de certains espaces verts
- Gestion de la signalisation tricolore, des arbres d'alignement, des bassins des eaux pluviales dans les zones d'activités
- Lutte contre les dépôts sauvages
- Fauchage de l'ambroisie

L'HABITAT

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Développement du parc social
- Amélioration de l'habitat dans le parc privé
- Soutien à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements
- Aménagement, entretien et gestion des 4 aires d'accueil des gens du voyage

LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

- L'exercice de cette compétence est délégué au SYDER (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône)

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Développement et préservation de l'activité agricole
- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

LA MOBILITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du plan de cyclabilité
- Encouragement des modes de déplacements doux
- Favorisation des transports collectifs sur tout le territoire en lien avec SYTRAL Mobilités

LA GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets assimilés : l'exercice de cette compétence est délégué au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

- Déploiement de matériel informatique dans les écoles élémentaires du territoire pour favoriser l'accès à tous au numérique



LA MUTUALISATION

Depuis 2016, la CCEL a adopté un schéma de mutualisation afin de permettre aux communes de mettre en commun les coûts financiers de certains services municipaux.

Les services mutualisés sur le territoire au 31 décembre 2023 :

- L'informatique dans les écoles
- Le service mutualisé d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations pour le compte de 6 communes (Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu)
- Le service mutualisé des Ressources Humaines (gestion de la carrière et des payes des agents) pour le compte des 8 communes.

👁️ Et demain :

- Mettre en place des groupements de commande pour optimiser les achats.

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU

Il s'agit de l'organe exécutif de la CCEL. **Il est composé du Président et des sept vice-présidents et est chargé de gérer les affaires courantes de la CCEL entre deux conseils communautaires.** Il se réunit tous les 15 jours pour examiner les dossiers en cours et préparer l'ordre du jour du conseil suivant.



Paul VIDAL
Président
Maire de Toussieu



Daniel VALÉRO
1^{er} vice-président
Vie économique et transports
Maire de Genas



Jean-Pierre JOURDAIN
2^e vice-président
Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
Maire de Saint Bonnet de Mure



Claude VILLARD
3^e vice-président
Développement durable, environnement et agriculture
Maire de Jons



Raphaël IBANEZ
4^e vice-président
Aménagement de l'espace et projets urbains
Maire de Saint Pierre de Chandieu



Pierre MARMONIER
5^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Patrick FIORINI
6^e vice-président
Attractivité, informatique et schéma de mutualisation
Maire de Saint Laurent de Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et budget
1^{er} adjoint au Maire de Pusignan

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il s'agit de l'organe délibérant. **Il est composé de 40 élus dont le Président. Il se réunit en général une fois par mois pour délibérer**

sur les grands projets, pour définir la politique intercommunale, voter les budget ... Les conseillers communautaires sont élus au

suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions, composées de conseillers municipaux et communautaires concourent à la préparation des décisions du Bureau et des délibérations du Conseil. En complément, un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

LES SEPT COMMISSIONS THÉMATIQUES

- › Habitat
- › Finances et budget
- › Développement durable et politiques agricoles
- › Développement économique et transports
- › Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
- › Aménagement de l'espace et projet de territoire
- › Attractivité, informatique et schéma de mutualisation

Chiffres clés

2023

40 élus
communautaires



7 commissions
thématiques



+ DE 100
délibérations votées



7 Conseils
communautaires



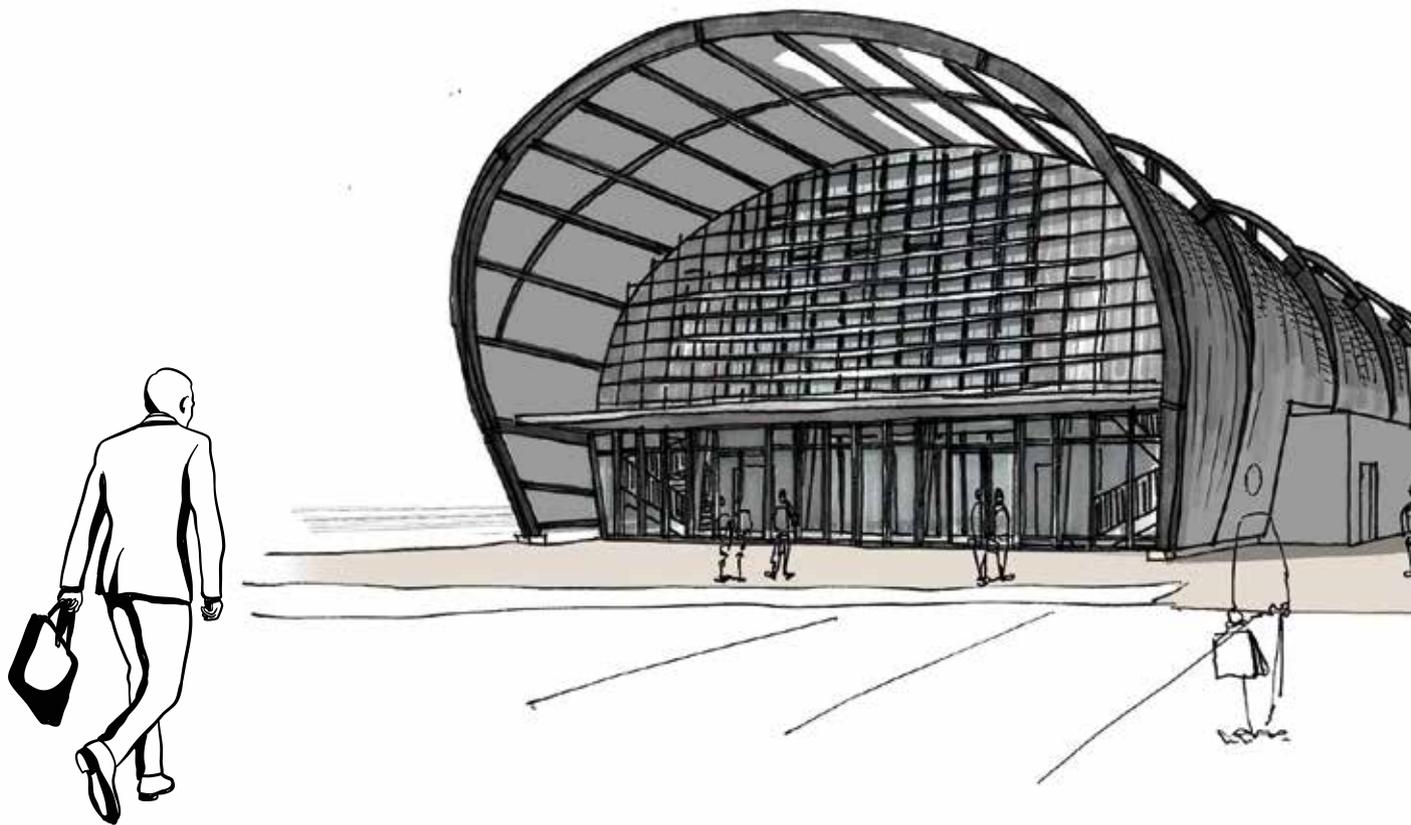
LA RECONVERSION DE LA HALLE

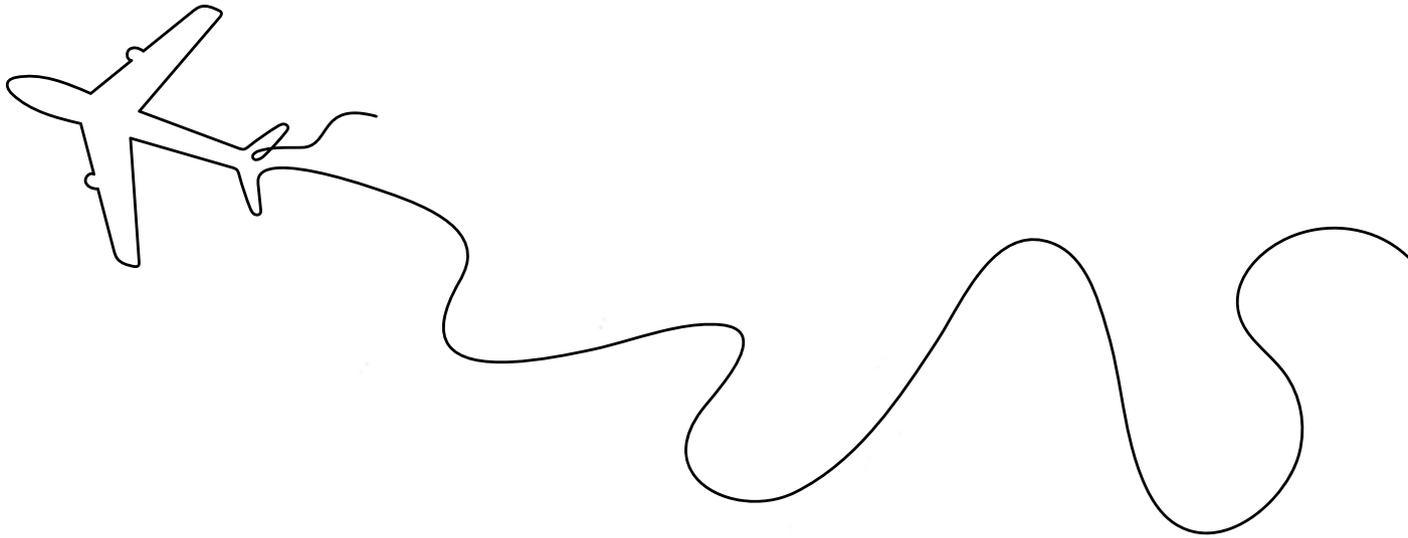
En avril 2023, la CCEL a retenu le cabinet d'architecte "86 L'Atelier" pour le projet de reconversion de la halle. Il s'agit de transformer le bâtiment qui jouxte l'hôtel communautaire en **espace évènementiel polyvalent**, comprenant un espace d'accueil et d'exposition, une salle de conférence de 200 places et des espaces de travail. Ce lieu confortera l'attractivité de la collectivité

et offrira de nouvelles opportunités d'accueil à tous les acteurs institutionnels, associatifs, et économiques du territoire.

Montant estimatif du projet : 3.5 millions d'euros HT.

Calendrier de l'opération : PC et début des travaux mi 2024 / Livraison : automne 2025





2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La politique économique de la CCEL vise à mobiliser plusieurs leviers permettant **d'accompagner les entreprises dans leur installation et leur développement**. Cette stratégie, qui participe au développement de l'attractivité du territoire s'organise en trois axes majeurs :

- Développer et organiser la capacité d'accueil d'entreprises en proposant une offre foncière et immobilière adaptées à l'implantation et au développement de ces dernières,
- Accompagner les actions collectives des entreprises et des filières,
- Connaître et promouvoir le tissu économique du territoire.

Afin de répondre à ces trois enjeux, la CCEL a poursuivi **l'élaboration de documents structurants en 2023** :

Le Schéma Directeur de la Signalétique

Il répond à 5 objectifs :

- homogénéité et cohérence,
- orientation et reconnaissance,
- qualité de l'accueil,
- équité de l'information,
- intégration paysagère.

La première étape a consisté en un relevé photographique de la signalétique existante, réalisé en juillet et août 2023, sur l'ensemble des 18 zones d'activités. Dans le même temps, la question de la signalétique des centres-bourgs et des commerces des communes est étudiée afin d'en améliorer la pertinence tout en assurant un guidage rapide.

Le schéma d'Accueil des Entreprises (SAE)

Il s'agit d'un outil de pilotage opérationnel visant à programmer une offre économique adaptée et répondant aux ambitions du territoire avec les enjeux de sobriété, d'optimisation et de densification. Il propose de multiples actions pour aménager les 18 zones d'activités, programmer la création de futurs sites d'implantation et mieux accueillir et assurer une cohérence des activités.

L'inventaire des Zones d'Activités

En application de la loi Climat et Résilience de 2021, la CCEL a commencé à établir en 2023 un inventaire des zones d'activités (ZA). Cet inventaire comporte : un état parcellaire des unités foncières composant la ZA, l'identification des occupants de la ZA et le taux de vacance de la zone.

Le Schéma de Développement Commercial (SDC)

Véritable photographie du tissu commercial, commune par commune, le SDC permet de connaître avec précision la typologie des commerces implantés, en fonction de leur activité, de leur surface mais également d'apprécier l'évasion commerciale. Le SDC permet ainsi de cerner les besoins non couverts localement et pour lesquels des implantations pourraient être justifiées. Les études ont été conduites au cours de l'année 2023.



LA CCEL PARTENAIRE DES ENTREPRISES

LANCEMENT DES CLUBS D'ENTREPRISES

Dans le cadre de sa politique économique, la CCEL favorise la mise en réseaux des entreprises. Afin de mailler au mieux l'ensemble du territoire et de compléter l'offre proposée par les associations présentes sur certaines communes, l'intercommunalité a lancé deux clubs d'entreprises en partenariat avec les communes de Colombier Saugnieu, Toussieu et Saint Pierre de Chandieu. **L'objectif** : proposer aux entrepreneurs un nouveau lieu d'échange et de mutualisation.

Les clubs d'entreprises c'est :

- › Des temps d'échanges inter-entreprises organisés régulièrement autour d'un café
- › Un espace de découverte économique
- › Un lieu d'information
- › Une opportunité de développement et d'innovation pour les entreprises







LES ZONES D'ACTIVITÉS : UN ENJEU POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

FAIRE MONTER EN GAMME LES ZONES D'ACTIVITÉS

Aménager, entretenir, commercialiser les zones d'activités du territoire font partie des compétences de la CCEL qui participent à renforcer l'attractivité économique du territoire. **Mieux connaître son tissu d'entreprises et ses zones d'activités** est également indispensable pour identifier les vacances et les réhabilitations nécessaires du parc immobilier. C'est pourquoi, la CCEL a engagé en 2023 **la réalisation d'un inventaire des zones d'activités économiques.**

Aussi, en 2023, la CCEL, en lien avec les communes, a lancé **les travaux de requalification de 4 zones d'activités** (Mi-Plaine à Genas, Satolas Green à Pusignan, Les Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu et Le Chanay à Saint Bonnet de Mure) ayant pour objectif d'améliorer leur qualité d'accueil. Les travaux permettront de sécuriser les déplacements des automobilistes, chauffeurs poids-lourds et piétons, de donner plus de place aux modes doux et de créer des espaces végétalisés, plus accueillants.



Rétrospective 2023

ZONES D'ACTIVITÉS

Étude de définition du projet d'extension de la ZAE - Tranche 5 à Colombier Saugnieu.



Lancement de l'appel à projet pour la réhabilitation du tènement dit "site des Frères Lumières" dans la ZAE du mariage en février 2023 (mais déclaré infructueux).



AMO (mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage) complémentaire lancée sur l'extension 4 Chênes-Portes du Dauphiné afin d'établir le mode opératoire et les études préalables et opérationnelles à mettre en œuvre.



Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la zone de Satolas Green à Pusignan.



Lancement d'une mission de définition pour l'extension de la zone d'activité des 3 Joncs à Jons.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Participation de la CCEL sous la bannière de la marque de territoire au Carrefour de l'Immobilier d'Entreprises (CIEL) à Lyon organisé par la CCI Lyon Métropole.



Première présentation du Schéma d'Accueil des Entreprises.



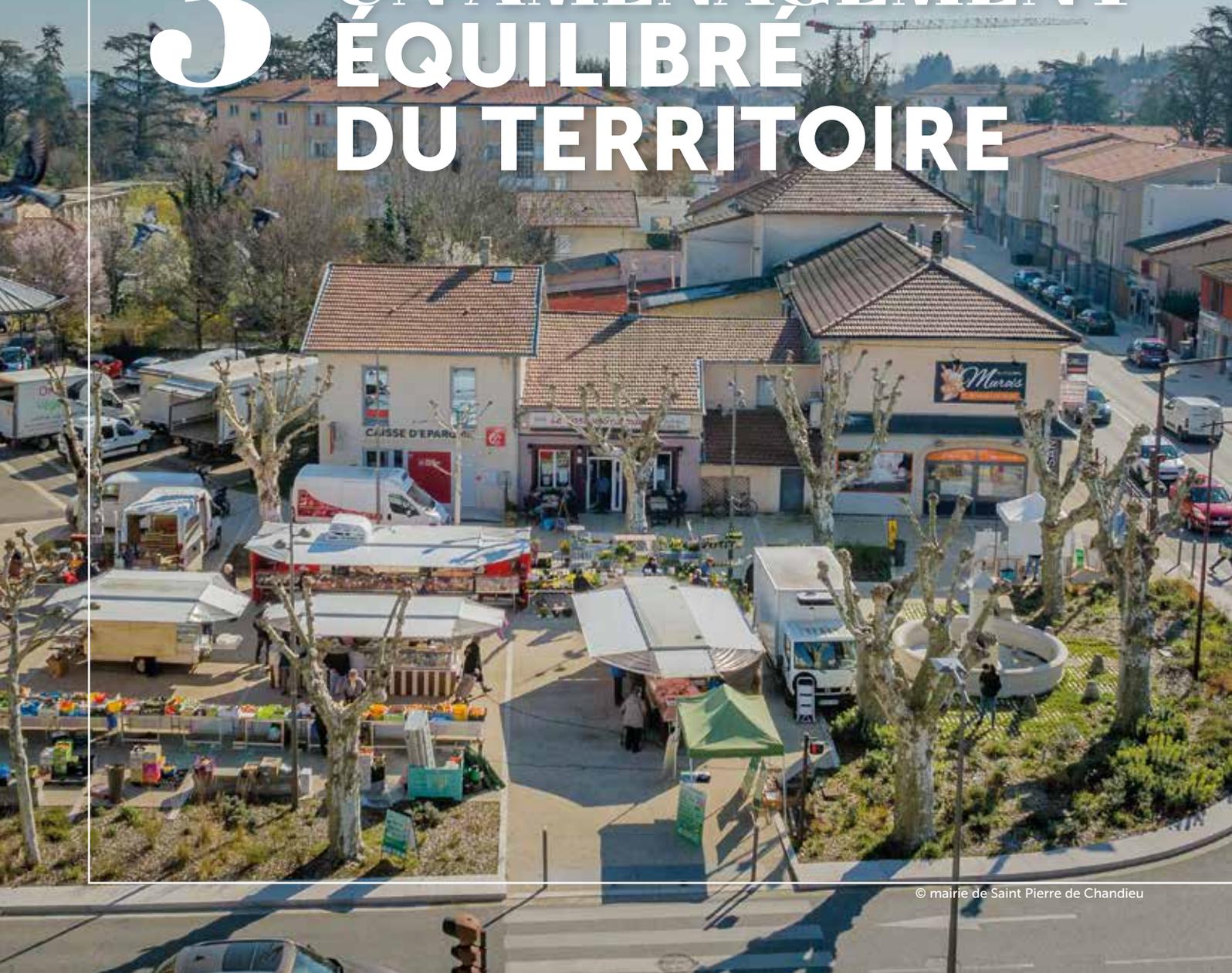
La CCEL et l'association Rhône Développement Initiative (RDI), qui soutient et accompagne les entrepreneurs dans la création de leur entreprise, se sont engagés dans un partenariat afin d'offrir aux porteurs de projets un accompagnement structuré.



ET DEMAIN...

- ▶ Dépôt du permis d'aménager pour le projet d'extension Tranche 5 à Colombier Saugnieu et lancement du marché de maîtrise d'œuvre, puis de l'appel à projet pour le lot hôtellerie/restauration/services et enfin consultation pour une mission d'architecte conseil
- ▶ Lancement des études préalables sur le secteur d'extension Phase 1 de la zone d'activités 4 Chênes-Portes du Dauphiné (Saint Pierre de Chandieu, Toussieu)
- ▶ Organisation d'une Conférence économique

3 UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET L'URBANISME



LE FONCIER

Les projets d'aménagement et de construction reposent sur une bonne maîtrise du foncier du territoire. Au sein de la CCEL, le service foncier intervient de façon transversale, en qualité de service ressource pour la **mise en œuvre des projets de la Communauté de Communes** : acquisitions et cessions foncières et immobilières dans le cadre de projets conduits par la collectivité.

Depuis 2016, la CCEL poursuit son **partenariat avec l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)** dans le cadre d'une convention permettant de mobiliser des outils fonciers de soutien à la politique communautaire de développement économique.

Rétrospective 2023

Convention opérationnelle entre l'EPORA et les communes de Pusignan et de Colombier Saugnieu.



Convention de réserve foncière rue du Stade à Saint Pierre de Chandieu.



Conventions de veille et de stratégie foncière entre l'EPORA et les communes de Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et Saint Pierre de Chandieu.



Étude de faisabilité pré-opérationnelle sur le tènement "rue du Stade" à Saint Pierre de Chandieu réalisée par le groupement d'étude Algoé consultants et AME.



ET DEMAIN...

- Poursuite du partenariat avec le projet d'une convention de réserve foncière - secteur multi-sites "les Brosses" sur la zone d'activités 4 Chênes-Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu. Cette convention permettra de poursuivre le portage des parcelles déjà acquises par l'EPORA et également d'acquérir des parcelles limitrophes pour viser une montée en gamme de la zone d'activités

LA PLANIFICATION

Rétrospective 2023

Suivi de la révision du SCOT – travail sur le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) et début des travaux sur le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs) avec le SEPAL, l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et les représentants des EPCI membres à travers des comités techniques, des commissions géographiques sur les grandes thématiques de l'aménagement du territoire : mobilités, transition écologique (énergie, eau, déchets, biodiversité), risques, trajectoire ZAN, habitat, etc.



Élaboration du document "ambitions territoriales de la CCEL" pour faire valoir les intérêts, souhaits de développement et d'aménagement du territoire à défendre dans le cadre de la révision du SCOT.



Suivi de la révision du PLU de Saint Laurent de Mure.



Avis sur les procédures de modification des documents de planification des communes de Saint Bonnet de Mure et de Genas.



Lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité des PLU de Saint Pierre de Chandieu et Saint Laurent de Mure pour le projet de déchèterie et du centre technique départemental par délibération du conseil communautaire du 23 juin 2023.



Lancement de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Pusignan pour le projet d'extension de la zone d'activité de Satolas Green par délibération du conseil communautaire du 23 septembre 2023.



Suivi de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et de l'étude de délimitation d'un futur captage sur la zone Heyrieux amont.



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'aménagement du territoire consiste à **planifier et coordonner l'utilisation des sols, l'organisation du bâti, ainsi que la répartition des équipements et des activités** dans l'espace géographique. Dans ce cadre, la CCEL finance des études de définition sur des secteurs de centralité ou des zones d'activités économiques. Des études sont également lancées pour la réalisation des grands projets.

LA CCEL ADHÈRE AU CEREMA POUR UNE DURÉE DE 4 ANS

Le CEREMA est un établissement public administratif créé en 2014 de la fusion de différents organismes (Certu, Cete etc...). En 2023, le CEREMA devient le 1^{er} établissement public à gouvernance partagée entre État et collectivités. Les collectivités peuvent désormais adhérer au CEREMA, et ce dernier pourra intervenir sur **des missions en ingénierie** de deuxième niveau (AMO, expertises, méthodologie, etc.) pour ses adhérents sans mise en concurrence, sans publicité, de manière beaucoup plus agile.

Rétrospective 2023

Avancement du projet de déchèterie suite aux études géotechniques, Avant-Projet Sommaire (APS) validé par les élus.



Projet d'un centre technique départemental au nord de la déchèterie sur la commune de Saint Laurent de Mure.



ET DEMAIN...

► Poursuite des études sur le projet de déchèterie

L'URBANISME

Le service mutualisé du droit des sols (ADS) intervient pour le compte de 6 communes de la CCEL - Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Toussieu - et instruit les demandes suivantes des habitants :

- › les permis de construire,
- › les permis de démolir,
- › les permis d'aménager,
- › les déclarations préalables valant division,
- › les certificats d'urbanisme dits "opérationnels" (Cub).

Des permanences, tenues par les deux agents instructeurs sont ouvertes au public sur rendez-vous.

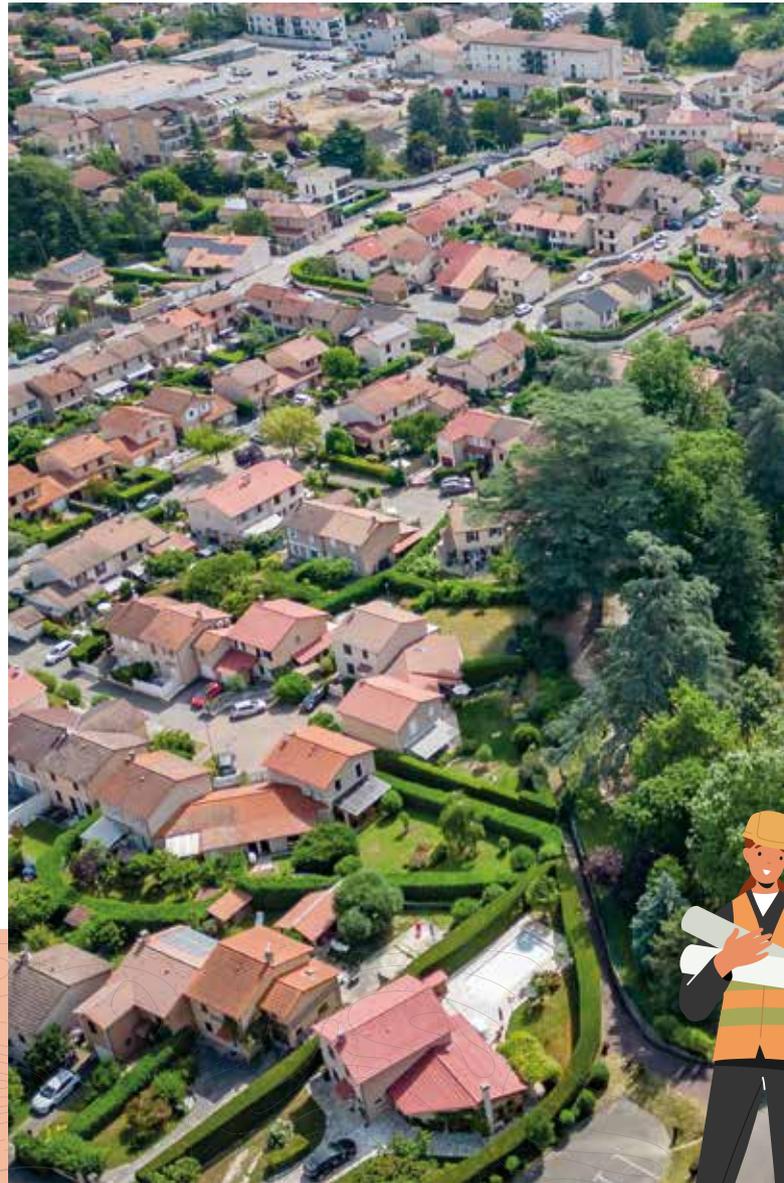
2023

Chiffre clé

396

Nombre d'actes instruits

(permis de construire,
permis d'aménager,
déclarations préalables ...)



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

2023

Chiffres clés

HABITAT PRIVÉ

22 participations de la CCEL à la rénovation et à l'adaptation de logements :



- 12 pour des travaux de rénovation énergétique
- 10 pour des travaux d'adaptation

PRÈS DE

441 000 € TTC

de travaux engagés par les propriétaires :

- Rénovation énergétique : 27 786 € TTC en moyenne par logement
- Travaux d'adaptation : 10 700 € TTC en moyenne par logement

HABITAT SOCIAL

118

attributions de logements sociaux sur l'ensemble du parc locatif social



23 logements aidés mis en location

DONT 10 destinés à des ménages proposés par les communes de la CCEL



Participation de la CCEL à la construction de

6 opérations de logements aidés

SOIT

474 500 €

de subventions accordées aux bailleurs sociaux pour

93 logements





LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la CCEL élabore et met en oeuvre des Programmes Locaux de l'Habitat. Depuis l'adoption de son premier PLH en 2000, **elle intervient en faveur du développement et de la diversification du parc de logements.**

Établi pour une durée de six ans, le PLH définit les objectifs et les principales actions visant à répondre :

- Aux besoins en logements et en hébergements,
- À favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- À améliorer la performance énergétique de l'habitat et l'accessibilité du bâti aux personnes à mobilité réduite.

Le PLH assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les 8 communes.

ET DEMAIN...

- Arrêt du PLH, puis avis des partenaires pour une approbation du document en 2024

Rétrospective 2023

La CCEL s'est engagée dans l'établissement d'un nouveau Programme Local de l'Habitat pour la période 2023 à 2028.



Finalisation du contenu sur l'année 2023 à travers différents temps d'échanges et de concertation avec les partenaires.



Rétrospective 2023

6 OPÉRATIONS SUBVENTIONNÉES POUR UN TOTAL DE 93 LOGEMENTS AIDÉS



Colombier Saignieu (4 logements)

- Impasse des maraîchers (16 000 €).



Genas (70 logements) :

- Les Clairières (rue Roger Salengro) : 58 logements (325 000 €)
- Le Earl Gret (rue Victor Hugo) : 10 logements (53 000 €)
- Marianne 2 (rue de la République) : 2 logements (11 000 €).



Saint Pierre de Chandieu (13 logements)

- Les Prairies de Saint Pierre (route de Givors) : 13 logements (48 500 €).



Pusignan (6 logements)

- Le Cœur Aîné (Route Nationale) : 6 logements (21 000 €).



LES GARANTIES D'EMPRUNTS AUX BAILLEURS

5 opérations (45 logements) donnant lieu à des garanties d'emprunts pour un montant total de 4 917 559 €.



ET DEMAIN...

- ▶ Révision du règlement des aides afin de participer aux rénovations énergétiques des logements sociaux
- ▶ Organisation d'une Conférence Intercommunale du Logement en 2024 pour faire un premier bilan de la nouvelle organisation de l'enregistrement des demandes de logements sur les communes de la CCEL et ajuster si besoin la politique intercommunale d'attribution des logements

AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

La CCEL poursuit son partenariat avec **l'association spécialisée dans l'accompagnement des ménages aux revenus modestes, SOLIHA**, afin d'améliorer le parc privé existant.

Le dispositif d'aide aux travaux vise ainsi à faciliter l'adaptation de logements aux personnes âgées et/ou personnes à mobilité réduite, à traiter les situations d'indécence et d'inconfort, et à lutter contre la précarité énergétique.



Rétrospective 2023

Près de **235 000 €** de subventions accordées dont 51 200 € apportées par la CCEL.



Présence du truck de l'autonomie de Soliha à Pusignan le 23 octobre 2023 (10 visiteurs).



34 visites diagnostics.



22 dossiers subventionnés par la CCEL : **12** pour des travaux énergétiques et **10** pour des travaux d'adaptation.



68 prises de contact (39 pour des travaux d'économies d'énergie, 24 pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, 5 pour un projet de travaux indéfini).



Présence de l'équipe de SOLIHA lors **du Forum des nouveaux retraités** à Genas le 3 octobre 2023: accueil de retraités pour des projets d'adaptation de logement.



ET DEMAIN...

- Poursuite de l'étude sur l'habitat privé : calibrage des objectifs en termes de nombre de dossiers à réaliser et présentation de différents scénarii d'intervention

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ALTE 69)

L'ALTE 69 accompagne les habitants et les acteurs locaux dans leurs démarches d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'innovations énergétiques.



Rétrospective 2023

714 prises de contact auprès de particuliers et de copropriétaires.

38 ménages renseignés de manière individualisée (conseil renforcé).

➤ 3 accompagnements techniques pour des projets portés par les communes de la CCEL :

- **Colombier-Saugnieu** : lecture avant-projet concernant la rénovation de la Maison des Associations et accompagnement à la mobilisation d'aides financières
 - **Genas** : rédaction d'un cahier des charges énergie pour la sélection d'une maîtrise d'œuvre concernant la rénovation de l'Hôtel de Ville
 - **Saint Bonnet de Mure** : Rénovation des groupes scolaires Vercors et Chat Perché
- Visite, rédaction et présentation d'une analyse d'opportunité en mairie
- Rédaction d'un cahier des charges énergie pour la sélection d'une maîtrise d'œuvre
- Accompagnement au dépôt de demandes DSIL/DETR.

➤ 4 animations réalisées sur le territoire :

- Thermographie de 24 maisons à Pusignan
- Atelier "éco-gestes au bureau" auprès des agents de la mairie de Colombier Saugnieu
- Animation en temps périscolaire sur les énergies renouvelables et l'énergie solaire à Toussieu
- Animations auprès des CMJ "création d'un journal 2050" à Saint Bonnet de Mure.

28 ménages reçus en permanences info-énergie en présentiel au siège de la CCEL ou en visio.

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La CCEL confie à une société, par le biais d'un marché public, la gestion quotidienne des aires d'accueil des gens du voyage. Le territoire de la CCEL comprend :

- Deux aires d'accueil à Genas (16 places) et Saint Bonnet de Mure (35 places) ;
- Une aire de grand passage à Saint Laurent de Mure pour accueillir des grands groupes (120 places) ;
- Un terrain familial à Saint Laurent de Mure qui accueille des familles sédentarisées (12 places).



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Engagées dans le dispositif Petites villes de demain avec la CCEL, les villes de Saint Bonnet de Mure, Saint Pierre de Chandieu et Saint Laurent de Mure ont signé une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec l'État le 17 janvier 2023. Cet engagement partenarial a lancé la phase opérationnelle du dispositif qui vise à accélérer la requalification d'ensemble de leurs centres-villes et ainsi renforcer leur attractivité.

Le programme national Petites villes de demain, lancé en 2021, vise à améliorer la qualité de vie des habitants des villes de moins

de 20 000 habitants. Dans ce cadre, les Villes labellisées ont initié un état des lieux portant sur l'habitat, le commerce, les services, les mobilités ... afin de pointer leurs enjeux, atouts et faiblesses. Ce diagnostic a permis d'élaborer la stratégie puis les plans d'actions de l'opération de revitalisation.

En signant la convention, les communes bénéficient d'un dispositif permettant **d'accélérer, de coordonner et de faciliter le financement des actions** qui participent au développement d'un centre-ville agréable et attractif. Aussi, dans ce cadre, les élus des trois collectivités et de la CCEL ont fixé **5 orientations stratégiques,**

en cohérence avec le projet de territoire de cette dernière.

- Proposer un bâti (habitat privé, équipements communaux) qualitatif, attractif et adapté
- Conforter l'économie, le commerce et l'artisanat
- Mettre en valeur l'espace public, le patrimoine naturel, culturel et historique
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Améliorer la qualité de vie et le lien social des habitants

ET DEMAIN...

- Réflexion autour des outils d'animation commerciale
- Mise en place de l'Observatoire de l'économie
- Étude d'opportunité pour la création d'un pôle alimentaire à Saint Bonnet de Mure



Rétrospective 2023

Signature de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) entre les trois communes, la CCEL et l'État.



Lancement des études stationnement et circulation.



Inauguration des parcours de la chasse aux Gnolus portés par Rhône Tourisme à Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure.



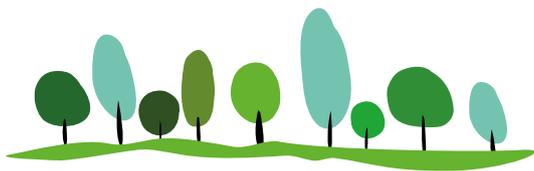
Rencontre avec les commerçants des trois communes afin d'échanger avec eux sur leurs besoins.



An aerial photograph of a golf course. In the foreground, a large, irregularly shaped pond reflects the sky. The pond is surrounded by green grass and some trees, including a prominent weeping willow on the left. To the left of the pond, there is a clubhouse building with a red roof and a large glass-enclosed structure, possibly a driving range or practice area. The background shows rolling green hills and a clear blue sky. The text '4 PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ' is overlaid in white, bold, sans-serif font across the upper portion of the image.

4 PROPOSER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS



La CCEL élabore et pilote la mise en œuvre des **travaux neufs** pour le compte des 8 communes (travaux d'investissement). Dans ce cadre, elle peut être amenée à aménager des carrefours, des places végétalisées, réhabiliter des rues, créer des cheminements modes doux etc. Elle assure également **l'entretien** de la voirie communautaire, des chemins ruraux et des espaces verts (travaux de fonctionnement).

Les interventions de la CCEL dans le cadre des travaux d'entretien sont les suivants :

- › nettoyage,
- › réhabilitation de la voirie d'intérêt communautaire et des chemins ruraux,
- › réfection de la signalisation horizontale,
- › rénovation de la signalétique verticale,
- › gestion des bassins des eaux pluviales et des arbres d'alignement dans les zones d'activités,
- › fauchage de l'ambrosie et lutte contre les dépôts sauvages sur l'espace public.



En 2023, les travaux de requalification des 4 zones d'activités ont été lancés (Mi-Plaine à Genas, Le Chanay à Saint Bonnet de Mure, Les Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu, Satolas Green à Pusignan). Les aménagements prévus permettront de sécuriser le déplacement des automobilistes et des piétons, de donner plus de place aux modes doux et de créer des espaces embellis, plus accueillants en végétalisant davantage. Création de cheminements modes doux, élargissement des trottoirs, rénovation de



la chaussée, pose de mobiliers urbains ou encore plantation d'arbres permettront de **créer un environnement de travail plus agréable pour les entreprises et de faire monter en gamme les zones d'activités.**

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT MENÉS OU ENGAGÉS EN 2023 SUR LE TERRITOIRE (HORS ZONES D'ACTIVITÉS)

AMÉNAGEMENT / RÉAMÉNAGEMENT DE VOIRIE

74 chantiers d'aménagement de la voirie sur les 8 communes pour un total de plus de 6,5 M€

Dont :

- Création de trottoirs, requalification de la chaussée de la Route de Lyon à Colombier Saugnieu
- Aménagement en zone 30 et création de ralentisseurs rue Jean Bornicat à Genas
- Création d'un parking de 10 places de stationnement, aménagement des trottoirs, reprise de l'enrobé et création de cheminements piétons carrefour chemins François Joncet et La Fontaine à Jons
- Création d'espaces verts, d'un amphithéâtre de verdure, requalification de la voirie de l'Espace Brissaud à Pusignan
- Réaménagement de la place du Mail à Saint Bonnet de Mure
- Création du parking des Chassières à Saint Laurent de Mure
- Reprise de la chaussée, création de plateaux surélevés route de Givors à Saint Pierre de Chandieu
- Aménagement (enrobé, bordures...) rue des Verchères à Toussieu



ESPACES VERTS

26 chantiers d'espaces verts sur les 8 communes pour un total de plus de 704 600 €

Dont :

- Plantations d'arbres, d'arbustes et engazonnement rue des Violettes à Colombier Saugnieu
- Plantations de fleurs et d'arbustes rue Danton à Genas
- Plantations d'arbres et de plantes au carrefour Chemins François Joncet et La Fontaine à Jons
- Plantations d'arbustes, de plantes et engazonnement route de Jons à Pusignan
- Plantations d'arbres, arbustes et plantes place du Mail centre-ville à Saint Bonnet de Mure
- Plantations d'arbres et d'arbustes ZAC centre bourg à Saint Laurent de Mure
- Plantations d'arbres et d'arbustes aux abords du groupe scolaire à Saint Pierre de Chandieu
- Plantations d'arbres, d'arbustes et de plantes parking Grande Rue à Toussieu



Zone 30 rue Jean Bornicat à Genas



Travaux Route de Lyon à Colombier Saugnieu



Aménagement du carrefour Chemins Joncet et La Fontaine à Jons



Aménagement de l'Espace Brissaud à Pusignan



Travaux de requalification de la ZA Mi-Plaine à Genas

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



Suivre mes signalements

Tous	En cours	Clôturés
	#1104 Dépôts sauvages - Amiantes Envoiyé le 10-03-2022 à 14:40	En cours
	#1083 Dépôts sauvages - Amiantes Envoiyé le 09-03-2022 à 10:56	En cours

La CCEL et les communes s'associent dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les agents des polices municipales ont la possibilité de les signaler par le biais de l'application mobile Via CCEL.

Les dépôts sauvages sont ensuite récoltés puis amenés en déchèterie une fois par mois

par une entreprise spécialisée titulaire du marché. Les déchets amiantés sont amenés sur des sites de traitement spécifique.

En 2023, les dépôts sauvages amiantés ont été plus nombreux que l'année précédente, entraînant une hausse du budget consacré à leur enlèvement.

Chiffres clés

2023



350 000 €

de budget consacré à la lutte contre les dépôts sauvages



700 signalements

(dépôts amiantés et dépôts sans amiantes)

PLUS DE

800

tonnes ramassées



LA GESTION DES DÉCHETS



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
est tout naturel!

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) est une structure intercommunale de collecte et de traitement des déchets à laquelle adhère la CCEL. En 2023, il a collecté sur tout le territoire :



ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES

9999,3
tonnes collectées
soit
234,7 KG
par habitant

1739,4
tonnes collectées
soit
40,8 KG
par habitant

COLLECTE
SÉLECTIVE
MULTIMATÉRIAUX*

*BAC ET SILOS JAUNES

COLLECTE
SÉLECTIVE
VERRE
D'EMBALLAGES

*SILOS VERTS

1145,3
tonnes collectées
soit
26,9 KG
par habitant

Plus d'information : www.smnd.fr

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cheffe d'orchestre de la transition écologique sur son territoire, la CCEL s'engage à mettre en œuvre ou soutenir les initiatives destinées à **réduire les consommations d'énergie, à préserver l'environnement et garantir la qualité de vie quotidienne.**



2023

Chiffres clés



4 actions de sensibilisation autour de l'énergie et des éco-gestes

14 nids de frelons asiatiques détruits avec le conventionnement GDS 69



2 réunions publiques de sensibilisation sur le moustique-tigre

714 prises de contact auprès de particuliers et de copropriétaires



et 38 ménages renseignés de manière individualisée (conseil renforcé) sur la rénovation énergétique, via la convention ALTE 69

AVENANT CRTE

130 actions sur la transition écologique pour le territoire





Rétrospective 2023

Conseil communautaire du 17 octobre 2023 : officialisation de la participation de la CCEL à la stratégie photovoltaïque du Département du Rhône, avec la mise à disposition du site de l'ancienne décharge GRAVCO pour l'installation d'un **parc photovoltaïque**.



Signature d'un avenant au CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) : La nouvelle version du CRTE se compose de **130 actions**, dont 69 qui restent à maintenir ou à programmer sur la période 2024-2026.



Participation aux groupes thématiques PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) de l'agglomération lyonnaise : agriculture, industrie, résidentiel-tertiaire, mobilité.



ET DEMAIN...

- ▶ Finalisation du PCAET
- ▶ Poursuite du projet de parc solaire à Colombier Saugnieu : signature de la promesse de bail avec SOLARHONA, lancement des études naturalistes et techniques
- ▶ Cartographie des Zacc (Zones d'accélération pour les énergies renouvelables) pour l'ensemble des communes de la CCEL (par filière : solaire photovoltaïque, solaire thermique, biomasse, méthanisation...). Objectif : amplifier le développement des énergies renouvelables sur les territoires, viser un mix énergétique et tenir les engagements nationaux et du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire)



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Maintenir l'activité agricole

56 % du territoire de la CCEL est occupé par des terres agricoles, ce qui est conséquent. L'intercommunalité, qui souhaite préserver ces espaces agricoles, **s'attache donc à soutenir l'agriculture et à favoriser l'installation ainsi que le maintien des agriculteurs.** Elle ambitionne également de diversifier les modes d'exploitation sur le territoire.

Aussi, la CCEL participe avec le Département du Rhône à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la **Protection et Mise en Valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP).** Cette politique est destinée à limiter l'étalement urbain en garantissant la destination agricole ou naturelle des parcelles.

Rétrospective 2023

Réalisation d'un **diagnostic agricole** élargi, en partenariat avec le SEPAL, l'Agence d'Urbanisme et la Métropole de Lyon.



PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) : poursuite de la convention de partenariat 2021-2022 "Animation du PAEC de l'agglomération lyonnaise".



La CCEL a apporté une aide financière à la Chambre d'Agriculture du Rhône pour la réalisation de la **collecte des pneus usagés agricoles** sur le territoire en vue de leur valorisation.
Plus de 6 tonnes ont été collectées.



Subvention à la plantation de haies :

1 768 € ont été versés par la CCEL pour la plantation de 560 arbustes à Colombier Saugnieu, en bordure de parcelles agricoles et de chemins.



Projet "Tartavel" : Lancement d'un appel à projet avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), pour sélectionner un exploitant sur les terrains acquis par la CCEL (fin 2020) sur la commune de Colombier-Saugnieu.



ET DEMAIN...

- Poursuite des subventions haies : 3 000 € pour l'association Priors-TERRA pour la plantation de 371 mètres de haies sur Saint Laurent de Mure
- Projet aquaponie sur la ferme "Tartavel" : implantation des porteurs de projet

La prévention

La CCEL, en partenariat avec les communes, **sensibilise les habitants à la lutte contre la espèces invasives** et les informe sur les bons gestes à adopter pour limiter

leur prolifération. Elle s'implique également dans la **protection de certaines espèces**, à l'instar de l'œdicnème criard.



Rétrospective 2023

Lutte contre le Frelon asiatique
(convention 2023 avec le GDS 69) :
20 nids détruits sur la CCEL en
2023, dont 14 via le dispositif.



Lutte contre le moustique tigre
(convention 2022-2023 avec le
Département et l'EIRAD) : suivi
des actions de prévention pour
les communes de la CCEL. Mise
en place d'une campagne de
communication : 2 réunions
publiques en juin 2023 (à
Colombier Saugnieu et Saint
Laurent de Mure), supports
digitaux.



EPAGE de la Bourbre :
poursuite de la convention de
mutualisation pour la mise en
œuvre opérationnelle du contrat
vert et bleu de la Vallée
de la Bourbre.



Poursuite de la convention
de partenariat (2021-2023)
pour le **plan de sauvegarde
de l'œdicnème criard**, sur le
territoire de la plaine de l'est
lyonnais.



Suivi post-exploitation de l'ancienne
décharge GRAVCO et réalisation
d'un diagnostic écologique avec
l'association NATURAMA.



Participation à l'élaboration du
**Programme Local de Prévention
des Déchets Managers et Assimilés**
(PLPDMA) du SMND.



Animation de sensibilisation sur
l'ambrosie avec l'association
NATURAMA (stand sur la commune
de Genas en juillet 2023 ; une
cinquantaine de participants).



ET DEMAIN...

- ▶ Poursuite des conventions "frelon asiatique", "œdicnème criard" et "EPAGE Bourbre"
- ▶ Réalisation des PPBE (Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement) pour les communes de Genas et Pusignan

LA MOBILITÉ

La CCEL est l'interlocutrice dédiée des projets de mobilités actives, de transports en commun et de covoiturage sur l'ensemble du territoire. Elle souhaite développer les modes doux, en élaborant le Schéma Cyclable et favoriser l'intermodalité afin de permettre aux usagers de combiner

plusieurs modes de transport. En lien avec SYTRAL Mobilités, compétent dans l'organisation des transports en commun, elle souhaite renforcer le maillage et la performance de ces derniers sur l'ensemble des 8 communes, notamment dans les zones d'activités.



Rétrospective 2023

CYCLABILITÉ

- Adoption du schéma directeur cyclable par le Conseil communautaire le 12 décembre 2023.
- Création de cheminements modes doux dans le cadre de la réhabilitation de 4 zones d'activités.
- Lancement de l'étude d'opportunité pilotée par SYTRAL Mobilités, pour le déploiement de services de location vélo en libre-service et/ou longue durée.



COVOITURAGE

- Rendu de l'étude d'opportunité et de faisabilité de la ligne de covoiturage entre Saint Laurent de Mure et Lyon Mermoz (via Saint Bonnet de Mure et Mi Plaine à Genas) pilotée par SYTRAL Mobilités.
- Participation de la CCEL à l'étude d'opportunité et de faisabilité sur le déploiement de solutions de mobilités partagées sur les territoires couverts par SYTRAL Mobilités : rendu des phases 1 et 2 en 2023.
- Signature de la Convention multipartite en lien avec la Métropole de Lyon pour la création d'un réseau de 11 lignes de covoiturage à haut niveau de service à l'échelle de l'aire métropolitaine.
- La CCEL a adhéré le 12 juin 2023 au **Schéma de développement des aires de covoiturage du SMT AML (Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise)** et a pris acte de sa Charte.



TRANSPORTS EN COMMUN

Participation de la CCEL aux études et expérimentations menées par SYTRAL Mobilités :

- Programme d'expérimentation à Saint Laurent de Mure sur de nouveaux services ou équipements qui permettent d'améliorer la qualité de service ou l'intermodalité.
- Pôle de connexion à Saint Laurent de Mure (aire de covoiturage) : améliorer le repérage des arrêts et de la correspondance avec les lignes de bus.
- Étude pour améliorer et renforcer la ligne 30 desservant la zone d'activités de Toussieu et Saint Pierre de Chandieu.



ET DEMAIN...

- ▶ Favoriser l'usage des modes actifs : mise en oeuvre du Schéma directeur cyclable et réflexion autour de la marche et de la piétonnisation
- ▶ Mener des études portant sur la mobilité et les déplacements dans chaque commune afin d'apaiser la circulation
- ▶ Optimiser l'usage de la voiture : développer le co-voiturage et l'auto-partage
- ▶ Poursuivre le développement des transports collectifs, notamment dans les zones d'activités

5 DES MOYENS POUR AGIR



LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Un Système d'information géographique (SIG) **recueille, stocke, traite, analyse et présente tous types de données spatiales et géographiques pour créer des cartographies du territoire.** Le SIG commun permet notamment aux communes, partenaires et public de consulter le cadastre avec des informations foncières ou de visionner des cartographies contenant 60 informations différentes liées aux compétences communautaires et communales.

Chiffres clés

2023



34
cartes réalisées

202

demandes
réceptionnées et traitées



COLLECTE ET INTÉGRATION SUR L'INTERFACE DE

+ **6300** canalisations/branchements destinés à l'eau potable

+ **48** emprises chantiers

+ **200** tronçons viaires dédiés au vélo



Rétrospective 2023



ET DEMAIN...

- ▶ Élaboration de la Charte SIG communautaire en lien avec les communes et des partenaires
- ▶ Enrichissement de la base de données eau et assainissement et mobiliers de voirie
- ▶ Élaboration du schéma directeur du SIG
- ▶ Faciliter la mise à disposition des informations géographiques : mise en place de l'observatoire du foncier et de l'habitat ou reconnaissance des chantiers voirie de la CCEL sur des outils plus interactifs

LES RESSOURCES HUMAINES



Au 31 décembre 2023, la CCEL comptait **34** agents (**27** titulaires et **7** contractuels). **4** collaborateurs ont rejoint la CCEL au cours de l'année 2023 dans les directions ou services suivants : Aménagement et Développement, Ressources Humaines, et Cadre de vie

La Gestion des Ressources Humaines au sein de la CCEL, c'est :

- Un service dédié à la mise en œuvre de la politique RH au sein de la CCEL
- Un service mutualisé dédié à la gestion RH du personnel des communes du territoire

Rétrospective 2023

Travail de mise à jour des fiches de poste en lien avec l'entretien annuel.



Mise en œuvre d'un plan triennal égalité F/H et réalisation du plan égalité F/H.



Poste des offres d'emploi sur LinkedIn/ temps d'échanges sur la marque employeur.



Auprès du Centre de Gestion : adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire.



Adhésion au dispositif de signalement auprès du Centre de Gestion.



Désignation de deux assistants de prévention/ mise en œuvre d'un comité de suivi sur les questions liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail.



ET DEMAIN...

- Mise à jour du support de l'entretien annuel
- Déploiement d'un plan de formation transversal pour la CCEL

Chiffres clés

2023



10 052
paies traitées
en 2023



3 537 arrêtés
et contrats établis

PLUS DE

900
agents suivis



UNE ÉQUIPE DE

2 assistantes
administratives **7**
gestionnaires
1 responsable

LE SERVICE MUTUALISÉ DES RESSOURCES HUMAINES (SMRH)

L'équipe du SMRH assure la gestion des paies, carrières et absences pour raisons médicales des communes du territoire dans le cadre du schéma de mutualisation. Elle entretient des relations de proximité et d'accompagnement avec les communes sur des temps dédiés.



Rétrospective 2023

Dématérialisation des éléments variables de paies : à titre expérimental.



Le SMRH désigné comme référent formation pour les communes du territoire par le CNFPT : mise en place d'un plan de formation avec l'ensemble des collectivités pour la 2^e année consécutive.



LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2023, **16 procédures** ont été lancées.

DESIGNATION	NOMBRE DE LOTS	PROCÉDURE
Travaux de requalification de la ZAC des Portes du Daupiné à Saint Pierre de Chandieu	2	AOO
Travaux de requalification de la ZAC du Chanay à Saint Bonnet de Mure	2	AOO
Travaux de requalification de la ZAC Mi-Plaine à Genas	2	AOO
Travaux de requalification de la ZAC Satolas Green à Pusignan	2	AOO
Mission d'étude pour l'élaboration d'un schéma directeur de la signalétique des zones d'activités et des commerces	1	MAPA
Nettoisement des voiries et espaces publics	2	AOO
Mission de maîtrise d'œuvre relative à la reconversion de la Halle au siège de la CCEL	1	MAPA
Marché de collecte des dépôts sauvages et de traitement des déchets générés sur le territoire de la CCEL	2	AOO
Marché de signalisation horizontale et verticale	2	MAPA
Contrôle, maintenance, réparation et aménagement des bassins de rétention et d'infiltration de la CCEL	2	MAPA
Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'extension de la ZA de Satolas Green à Pusignan	1	MAPA
Gestion des aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire de la CCEL	1	AOO
Mise en œuvre du plan de mobilités de la commune de Jons	1	MAPA
Suivi post-exploitation de l'ancienne décharge GRAVCO	1	MAPA
Mise en œuvre d'études de mobilités pour sept communes de la CCEL	3	AOO
Mission de maîtrise d'œuvre relative à trois projets de requalification de voirie pour la commune de Genas	1	MAPA

AOO : Appel d'offre ouvert, MAPA : Marché à procédure adaptée



LE SERVICE COMMUNICATION

LA COMMUNICATION EXTERNE

Le service communication conçoit et met en œuvre l'ensemble des actions de communication externe ayant pour objectifs de faire connaître, d'informer et de valoriser les services, compétences ou réalisations de la CCEL auprès des habitants, des acteurs économiques et des élus. L'information est diffusée par le biais :

- › Du site internet
- › Des newsletters
- › Des réseaux sociaux : LinkedIn et YouTube
- › Des relations presse
- › Des publications : plaquette, dépliants, flyers
- › Des panneaux de chantier
- › Du rapport d'activité
- › Des communes qui mettent à disposition leurs outils de communication pour promouvoir les actions de l'intercommunalité

Le service communication assure également le déploiement de la marque de territoire en lien avec le service Développement Économique et co-organise les vœux du Président.

LA COMMUNICATION INTERNE

Afin de mieux faire circuler l'information en interne et de créer de la cohésion entre les services, des actions de communication sont mises en œuvre tout au long de l'année auprès des agents.

LE RÉSEAU DES COMMUNICANTS

Le service communication a relancé en 2022 le réseau des communicants des communes membres de la CCEL. 2 rencontres ont été organisées au sein de la CCEL en 2023.



Rétrospective 2023

Déploiement de la stratégie de communication pour les travaux de requalification des zones d'activités : flyers, newsletter, panneaux chantier...



Conception de capsules vidéo - interview "Parole d'acteurs du territoire".



Animation des comptes LinkedIn de la CCEL et de Territoire d'Envol.



Création d'une newsletter économique destinée aux acteurs économiques et d'une newsletter destinée aux élus du territoire.



L'INFORMATIQUE



Depuis 2018, la CCEL fait appel à une société externe pour la gestion de son parc informatique :

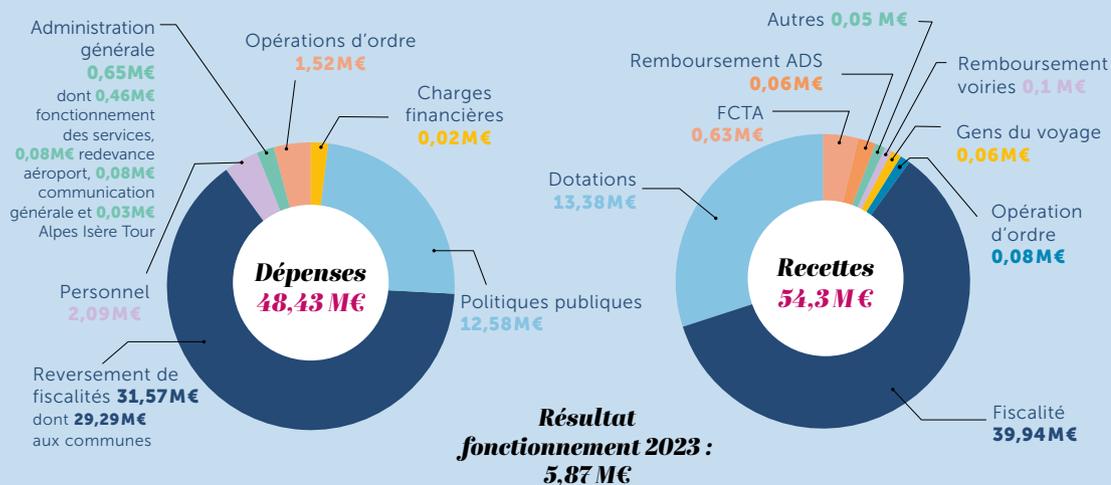
- Mise en place et suivi du système informatique
- Gestion et intégration des nouveaux logiciels
- Conseils pour la sécurité informatique

6 UN BUDGET MAÎTRISÉ

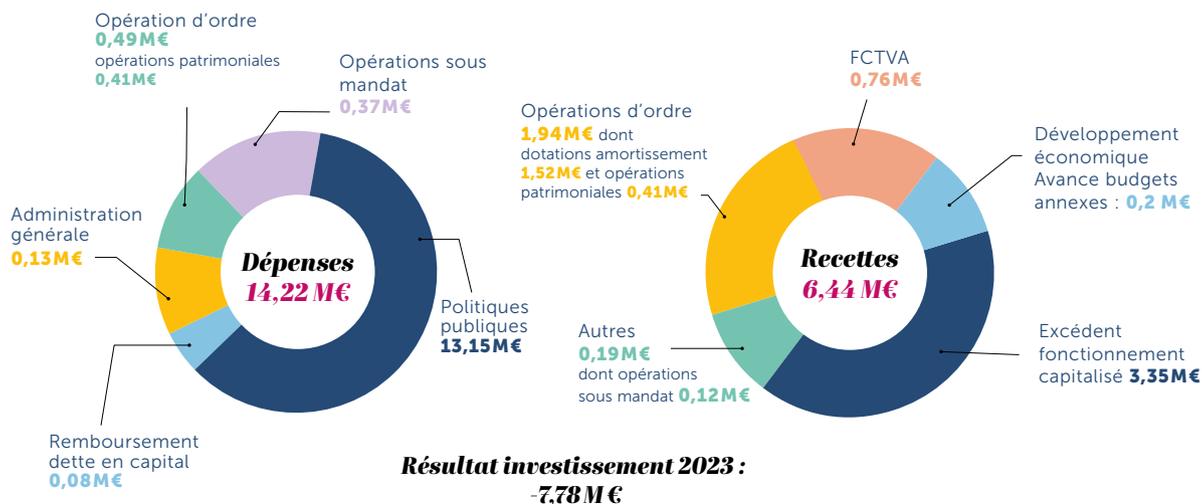


COMPTE ADMINISTRATIF 2023*

FONCTIONNEMENT (dépenses réelles et d'ordre)



INVESTISSEMENT (Dépenses réelles et d'ordre)



*Exercice 2023 – Budget principal et budget annexe (en millions d'€)



Le chiffre en + :

Capacité d'autofinancement (épargne nette) : **7,24 M€**

FOCUS SUR LA FISCALITÉ

74 % des recettes réelles de la CCEL proviennent de la fiscalité.

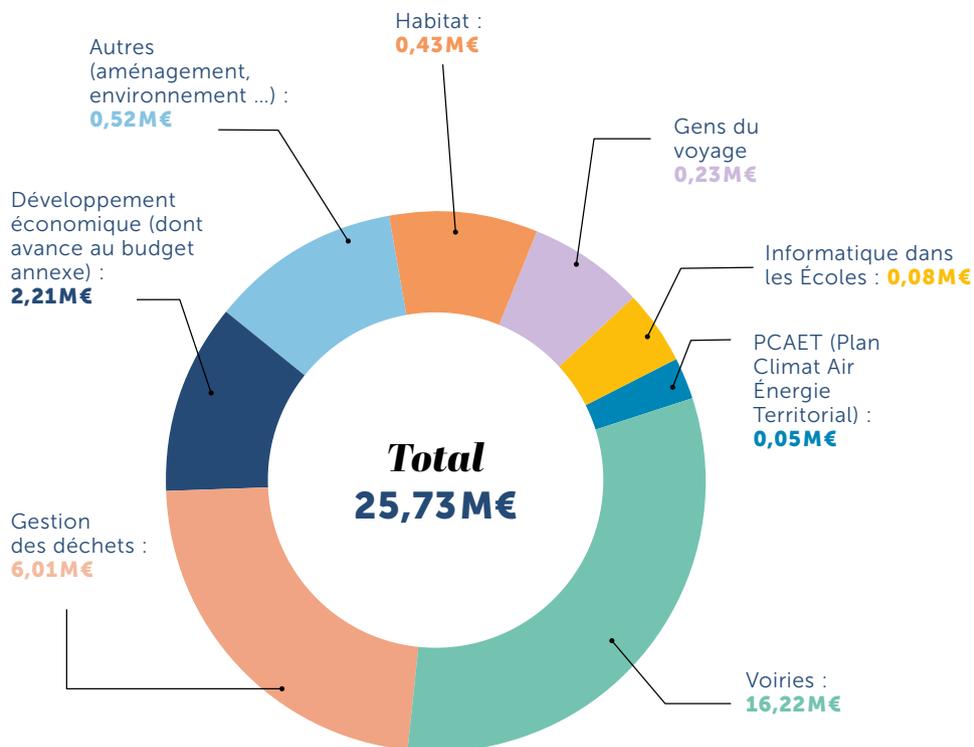
► La fiscalité économique :

- CFE : **12,48 M€**
- CVAE : **7,83 M€**
- TEOM : **2,24 M€**
- TASCOT : **0,46 M€**
- IFR : **0,68 M€**

► La fiscalité des ménages :

- TEOM (Taxe enlèvement des ordures ménagères) : **3,37 M€**
- Foncier non bâti : **0,06 M€**

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE (fonctionnement et investissement)



ZOOM SUR LE BUDGET VOIRIE

- Voirie et réseaux divers (VRD), mobilier, signalétique, autres entretiens : **7,3 M€**
- Voirie - plantation d'espaces verts : **2,04 M€**
- Voirie zones d'activités - VRD, mobilier, signalisation, autres entretiens : **0,38 M€**
- Requalification de 4 zones d'activités - voirie, VRD, mobilier, signalisation : **5,08 M€**
- Requalification de 4 zones d'activités - cyclabilité : **1,1 M€**
- Requalification de 4 zones d'activités - plantation d'espaces verts : **0,32 M€**

LES GRANDES RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES 2023

La bonne situation financière permet à la CCEL de poursuivre ses investissements en faveur du développement du territoire, **sans augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises et en maintenant son soutien aux acteurs locaux** qui s'impliquent dans le dynamisme du territoire. L'évolution majeure entre 2022 et 2023 concerne le budget consacré à la voirie, avec notamment les travaux de requalification de quatre Zones d'activités.

Service communication de la CCEL

Directeur de la publication : Paul Vidal, Président de la CCEL. Maquette : Pagina communication

Photos : service communication, Freepik. Photo Édito : Édouard Marano,

Photos en drone : Nicolas Bennegent, Click & Fly. Impression : imprimerie Corbasienne. Papier recyclé.

Octobre 2024



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais



Communauté de Communes de l'Est Lyonnais
Aéroport Lyon-Saint Exupéry

40, rue de Norvège
69125 Colombier Saugnieu
04 72 79 05 34
accueil@ccl.fr
www.ccl.fr

Rejoignez-nous sur

